

Aide-mémoire sur les exigences de marquage des unités de chargement intermodales.

Exigences posées aux unités de chargement intermodales pour le chargement et le transport ferroviaire via CFF Cargo (Suisse) SA.

Groupes de produits: exigences valables pour toutes les unités de chargement intermodales transportées et/ou transbordées par CFF Cargo (Suisse) SA.

Valable dès le **1^{er} mars 2019**

Table des matières

1. Bases	2
2. Marquages nécessaires	2
3. Personne de contact	3

1. Bases

Norme européenne EN 13044 relative au marquage des unités de chargement intermodales. La mise en œuvre a été définie conjointement par les opérateurs UIRR et les chemins de fer membres de l'UIC selon le calendrier suivant.

- En juillet 2011, l'UIRR lance l'attribution des codes ILU; le marquage opérationnel est effectué au moyen des nouvelles plaques de codification.
- Après une période de transition de trois ans, soit à compter de juillet 2014, seules les unités de chargement portant un code BIC ou ILU sont acceptées.
- Après une période de transition de huit ans, soit à compter de juillet 2019, toutes les unités de chargement doivent aussi porter la nouvelle plaque de codification.

2. Marquages nécessaires¹

2.1. Code ILU

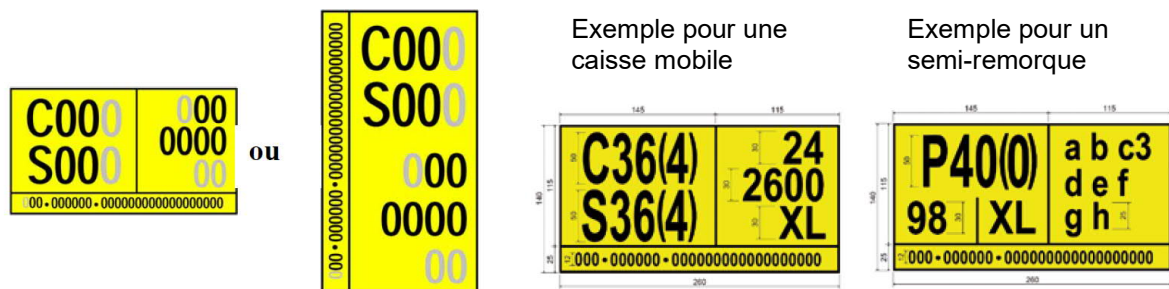
Le code européen ILU (Intermodal Loading Unit), défini dans la norme EN 13044, permet d'identifier les caisses mobiles, les semi-remorques et les conteneurs non ISO. Ce code se compose d'une clé-proprétaire, d'un numéro d'enregistrement et d'un chiffre de contrôle. Voici un exemple de code ILU valable:

Clé-proprétaire	Numéro d'enregistrement	Chiffre de contrôle
ABCA	001234	2

Différence avec le code BIC: le code BIC est un code d'identification très similaire. Prescrit par la norme ISO 6346, il sert avant tout à identifier les conteneurs ISO. Sa structure est la même que celle du code ILU. Les titulaires d'un code BIC peuvent s'en servir pour les caisses mobiles, les semi-remorques et les conteneurs non ISO en Europe.

2.2. Plaque de codification

En plus du code ILU, les caisses mobiles, les semi-remorques et les conteneurs non ISO utilisés en Europe doivent posséder une nouvelle plaque de codification (au choix horizontale ou verticale):



Chaque ILU est ainsi équipée des informations essentielles pour le transport: les codes de gabarit, de longueur, de largeur et de solidité pour les caisses mobiles; pour les semi-remorques, des informations complémentaires nécessaires au transbordement (hauteur du chariot, code de compatibilité pour les wagons-poche).

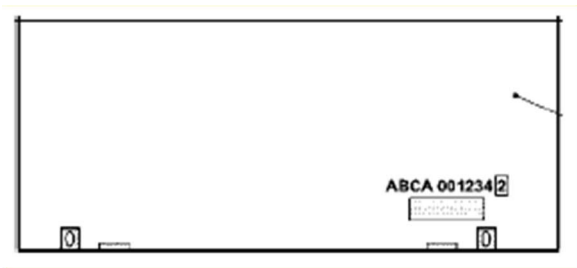
N. B.: contrairement à ce qui se pratique avec les codes ILU, les conteneurs dotés d'anciennes

¹ Source: www.ilu-code.eu (page consultée le 13 février 2019)

plaques de codification peuvent continuer à circuler et ne doivent pas faire l'objet d'une mise en conformité ultérieure.

2.3. Marquage des unités de chargement

Chaque ILU doit être munie du code ILU et de la plaque de codification, comme décrit précédemment, dans la partie basse avant de ses deux parois latérales.



3. Personne de contact

L'unité Disposition trafic combiné est votre interlocuteur chez CFF Cargo.

CFF Cargo SA
Disposition trafic combiné
Bahnhofstrasse 12 4600 Olten Suisse
Téléphone Suisse: +41 800 707 100, touche 3
dispo.container@sbbcargo.com